



La Gazette

183

Rhododendron Lausanne, société de sport alpins depuis 1910
Edition du mois de février de l'An 2022

Edito

Chers membres, chers amis,

Y'a d'la joie, bonjour bonjour le Rhodo, y'a d'la joie, nous retrouvons les assemblées, y'a d'la joie...

Eh oui ! aussi attendue que la prochaine saison de The Crown, aussi acclamée que Beat Feuz après sa médaille d'or en descente aux JO, aussi superbe que la dernière adaptation cinématographique de Dune, aussi gourmande qu'une moitié-moitié, l'assemblée est de retour. Nous revenons pour barjaquer de plus belle sur tout et son contraire, sans oublier les insignifiants et donc essentiels détails et leur cohorte de causeries en tout genre.

Même ville mais lieu différent puisque nous nous retrouverons désormais au Relais du Grand-Mont. Je peux d'ores et déjà vous dire que la carte saura convaincre les papilles les plus difficiles car nous y avons fort bien mangé.

Au risque de me répéter, nous vous attendons donc nombreux aux prochaines éditions afin de mettre votre grain de sel et d'humour à notre fort goûteuse recette mensuelle.

Je vous convie également à sortir de ce pas (oui, même les dissipés du fond de la classe) vos agendas, à foncer sur notre site pour y graver dans le marbre (ou dans le pixel, c'est selon) les différents événements qui s'appêtent à émailler l'année. Vous aurez ainsi de quoi vous réjouir de tout ce qui nous attend.

Comme vous l'imaginez, l'actualité rhodoesque n'est que balbutiante en ce mois de février, j'en ai donc fini pour cet édito mais me réjouis de vous voir au plus vite.

Bien à vous,

El Presidente, Nicolas 1er

Procès-verbal de l'assemblée du 3 février 2022

Ouverture de l'assemblée à 20h54

Lecture du PV

La même question se pose chaque année mais nous ne lisons pas de PV lors de la première assemblée.

Correspondances

RàS

Manifestations

19-20 février, concours à ski : il est organisé par les autres chalets de la pente, nous attendons donc les informations mais il est encore possible de skier au chalet pour l'instant.

3 mars, assemblée mensuelle : contents de l'endroit et du menu, nous serons de retour au Relais du Grand-Mont.

Un comité est nommé pour l'organisation de la fête des fleurs / 80e du chalet.

Chalet

Il est question de chauffage puisque nous ne pourrions probablement plus nous chauffer au mazout encore longtemps. Il sera donc bientôt nécessaire de trouver une autre solution qui pourrait être un fourneau à bois ou à pellets. Nous ne sommes d'ailleurs pas encore d'accord sur le combustible à privilégier. Il y a également une question de poids puisque le fourneau est simplement posé sur le plancher qui ne supporterait pas une très grosse charge. Affaire à suivre... Pour l'instant nous avons encore des solutions pour amener du mazout jusqu'au Rhodo.

Nicolas a créé un nouvel Excel pour les passages, tout automatisé avec les différents tarifs. Il est en cours de validation et sera ensuite téléchargeable sur le site.

Pierre-Yves nous présente les différentes procédures qu'il a faites pour maîtriser le chalet de A à Z. Plus d'excuses ! Avec ce document, vous saurez tout faire sans avoir de question sans réponse, merci. Là encore, le document est en phase de corrections mais sera disponible sur le site et au chalet.

Pierre-Yves a acheté un four à pizzas, portable et à bois (à ses frais précise-t-il) afin de pouvoir varier les plaisirs dès ce printemps.

Caisse

Ràs

Web

Ràs

Propositions individuelles et divers

Les membres ont sommeil et/ou soif, nous en terminons donc ainsi.

→ Fin de l'assemblée à 21h55

*Nicolas Schreiner, président
et secrétaire remplaçant*

Boîte à clé

Nous vous rappelons son existence (vers la porte de la cave, mais pour dépannage, donc pensez à votre clé!). Et pour info, nous avons constaté qu'une fois le code composé, l'activation du bouton de gauche présente une forte résistance ! Il s'agit dès lors de le manipuler avec un objet (clé p.ex.) pour arriver à le tirer vers le bas afin d'ouvrir ledit boîtier !

PS : Le code est toujours dans l'en-tête de notre groupe Whatsapp.



gazette@rhodo.ch

TÉLÉSKI DE NERMONT

*Voici pour rappel les tarifs et le nouvel IBAN
pour s'acquitter des taxes,
ainsi que les tarifs pour les invités.*



Cher·es ami·es,

Le début de l'hiver a été magnifique et vous avez été nombreux à pouvoir déjà profiter de notre fantastique installation ! Il est maintenant temps de permettre le financement de notre téléski en versant votre contribution, qu'elle représente un abonnement ou un soutien ...

Le montant voulu doit dès cette année être versé sur le nouveau compte du téléski :
IBAN CH05 0076 7000 Z553 7962 0 / Téléski de Nermont, A.-Cath. Monod, Les Avants.

Aucune modification de prix n'a été apportée et pour mémoire les tarifs sont les suivants :

- 1 adulte : 50.—frs
- 1 enfant : 30.-- frs
- 2 adultes : 80.—frs
- 2 adultes + 1 enfant : 100.—frs
- 2 adultes + 2 enfants et plus : 120.—frs

D'autre part, je vous rappelle la solution ½ journée à 5.--frs et journée à 8.—frs lorsque vous avez des invités.

N'oubliez pas les dates suivantes :

Samedi-dimanche 19-20 février 2022 : concours de Nermont

Samedi 23 avril 2022 : démontage téléski.

Samedi 5 novembre 2022 : montage téléski et assemblée annuelle + fondue

En me réjouissant de vous retrouver lors d'une de nos prochaines rencontres, je vous adresse mes amicales salutations.



La caissière – secrétaire
Anne-Catherine Monod

Opération HELP MAZOUT sur la banquise



Dès l'alerte donnée, et surtout parce que comme des andouilles on croyait passer l'hiver avec moins de 100 l dans la Citerne, la colonne s'est mise en action ! Fartage TOKO vert, dépoussiérage des chaussures de ski pour certains!, vieux gants à niquer sur le câble et avec une odeur de mazout à vie, mais très très motivés, nous avons pris la route du chalet ! Clac-clac-clac souliers attachés, pfou pfou pfou mazout pompé, pfeu pfeu pfeu bidons montés au télé et moteur ! La luge chargée est arrivée au chalet ! Mini-stock reconstitué pour les week-ends à venir ! P'tite fondue au chalet à Michel et satisfaction du boulot fait ! et avec le sourire comme toujours !



Bravo les gars !

Steve







Bonjour les Amis,

Comme d'hab ! on est en début d'année et me voilà pour vous extorquer de l'argent oh pas grand-chose, juste le montant de votre cotisation et de votre abonnement à la gazette. Notre assemblée générale, dans sa grande clémence (*non ! pas la cloche de la cathédrale*) a décidé de garder le statu quo.

Ladite assemblée a également décrété (qu'est-ce-que ça bosse dans ces séances) que l'année 2022 au Rhodo serait une année de « non-dépenses inutiles » mais en ce qui vous concerne chers membres, le versement de votre cotisation n'est pas inutile mais indiscutablement nécessaire.

Pour la bonne forme et au cas où vous auriez perdu la mémoire, je vous rappelle qu'elle s'élève à :

Cotisation CHF 150.00 + abonnement gazette CHF 30.00 soit CHF 180.00

Les ceusses qui se trompent et versent CHF 180.00 + CHF 30.00 soit CHF 210.00 se verront décerner le titre de généreux donateur.

Pensez à l'art. 6 des statuts qui stipule que la cotisation doit être versée dans le premier semestre de l'année.

Grand merci pour vos envois sur toujours le même compte BCV et au plaisir de vous rencontrer aux assemblées ou au chalet.

Avec mon amitié.

René S. le caissier



Manifestations 2022

19-20 février	Trophée de Nermont
3 mars	Assemblée mensuelle
7 avril	Assemblée mensuelle
23-24 avril	Corvée et démontage télési
5 mai	Assemblée mensuelle
2 juin	Extra-muros
5 juin	80^{ème} anniversaire du chalet
9 juin	Sortie des anciens
1 ^{er} septembre	Assemblée mensuelle
3-4 septembre	Sortie famille
1-2 octobre	Corvée & Chasse à curre
6 octobre	Assemblée mensuelle
3 novembre	Assemblée mensuelle
5 novembre	Montage télési
10 décembre	Assemblée générale et repas

Réservez
la date

Annonces d'occupation du chalet

26-28 août - Giaco - 15 pers.

23-25 septembre

Didier - 20 pers.

La Rédac

Sabine Bovard
Rte du Village 45b,
1040 St-Barthélemy
021 / 731 56 08 - 077 / 402 62 12